

Marie Moret à Charles Drivon, 10 juin 1901

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 2 p. (286r, 287r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Charles Drivon, 10 juin 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/54242>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 juin 1901](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Drivon, Charles](#)

Lieu de destination 9, rue Damas, Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

Description

Résumé Marie Moret répond à la lettre du 7 juin 1901 de Charles Drivon. Elle lui explique qu'elle se consacre depuis 1891 à la rédaction des « Documents pour une biographie complète de J.-B. André Godin », qu'elle limite ses relations sociales, qu'elle réduit sa correspondance à l'essentiel, qu'elle vit et travaille en partie dans

le Midi : « Mon existence est partout subordonnée à mon travail. » Elle indique à Charles Drivon qu'elle ne peut l'aider ni dans son œuvre morale ni dans son œuvre matérielle, n'ayant pas de temps ou de fonds disponibles. Elle précise que sa fortune n'est pas comparable à celle possédée par Godin et qu'elle a beaucoup perdu dans la débâcle du Panama. Sur le sujet du monopole exposé par Charles Drivon.

Notes La lettre de Charles Drivon du 7 juin 1891, à laquelle répond Marie Moret et dans laquelle Drivon présente une affaire de vente de machines à écrire de marque Salter, est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Marie Moret (FG 44 (2) D).

Lieu de destination : 9, rue Damas aujourd'hui rue Pierre Brossolette.

Support Le nom du correspondant, « Drivon », est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Monsieur ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Événements cités [Faillite de la Compagnie du canal de Panama \(1888-1889\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 14/10/2024

Liure Familière

Saint-Paul-de-Mausole 10 juillet 1794

Mon frère le docteur

Le docteur

Le docteur

Cher Monsieur, Dralon

En réponse à votre lettre
du 7^{me}, je suis dans le voie
indiquer ceci :

Depuis 1801, je publieais
la rédaction de publications
de documents pour une
biographie complète de
M. André Gédéon, travail
très étiqueté de cette forme
et qui m'obligent () au
plus de 60 ans) à ménager
mon temps de la façon la
plus stricte : je ne reçois
personne autant que possible

et reçois ma correspondance
à l'avis possible.

Des raisons de travail de
santé me empêtent le plus
du temps dans le midi où
s'imprime "Le Désordre et les
Document en question. Mon
existence est tout subor-
donnée à mon travail. On
nom de ce travail faire
parlement. Mais donc ma
conclusion forcée.

Impuissante à vous aider
en quoi que ce soit dans votre
œuvre morale, je ne puis
pas davantage vous aider
dans votre œuvre matérielle.
Je n'entends rien aux
affaires et n'ai pas un

instant à y donner. Du reste,
je n'ai pas de fonds dispo-
nibles. Mes ressources n'en
sont jamais en rien de comparable
à ce qu'était le portefeuille de
mon mari ; et à la libéralité
du Panama j'ai perdu une
très forte partie de mon avoir.
J'ai placé ce dont je suis
dans ces conditions tout ce
que puis me dégager, ayant
mon-né ces charges à
monter à bien.

Plus sérieux est le mon-
nole dont râus avec un
l'idee de m'entretenir.
Plus il doit y avoir chance
y intéresser les connaissances

en ce genre d'opérations.

Quant à moi, je n'aurai
le répété mon ignorance
est radicale.

Ma famille et moi
vous remercions de votre
bon souvenir et de celle
de votre famille et nous
voulons t'épicer nos
millières pensées

1^{er} J.B. Gaudin